

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 22 avril, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon - Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 15 avril 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	59
Votants :	61
Pour :	61
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Claude de FLEURIEU, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU, Nadine ÉLOI, Roland MOULINIER, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Jean BOUSQUET, Régine ANGLARD, Pierre DELMON, Bernard BEAUDRY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD.

EXCUSÉS Titulaires : Dominique DURUY, Camille GÉRAUD, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Didier CLERJOUX

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Désignation des délégués au SIRTOM de Brive

Vu les statuts du Syndicat intercommunal pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères de la région de Brive au 15 avril 2014 modifiant le périmètre du SIRTOM et approuvant les nouvelles modalités de répartition des sièges au sein du Comité Syndical.

Monsieur le Président explique que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort est en représentation substitution pour les communes de Châtres, Chavagnac, Condat sur Vézère, Grèzes, La Cassagne, Ladornac, La Feuillade, Pazayac, Saint-Rabier et Terrasson-Lavilledieu.

Il indique que le SIRTOM est administré par un comité composé de délégués élus par les E.P.C.I. membres, ces délégués pouvant être choisis parmi les conseillers municipaux des communes composant l'E.P.C.I. Le nombre de ces délégués est égal au nombre de délégués que pourrait avoir chaque commune de l'E.P.C.I. prise individuellement.

En application des statuts, Monsieur le Président indique le nombre de délégués devant être nommés par le Conseil Communautaire sur proposition des conseils municipaux des communes concernées :

Commune	Nombre délégués	Titulaire	Suppléant
CHÂTRES	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Gérard VENARD	M. Michel GRANGER
CHAVAGNAC	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Alain TAVET	M. Jean-Claude SERRE
CONDAT SUR VÈZÈRE	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	Mme Isabelle SEGUY	M. Jean-Claude GRASSI
GRÈZES	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Jean-Claude LAVAL	M. Jean-Marie CHANQUOI
LA CASSAGNE	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Laurent DELMAS	M. Vincent BOISSARIE
LADORNAC	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Philippe VIEILLEFOSSE	Mme Corinne REGNIER
LA FEUILLADE	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Jean-Jacques LARENA	M. Daniel BARIL
PAZAYAC	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Jean-Jacques DUMONTET	M. Bernard CESSAT
SAINT-RABIER	1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant	M. Jean-Claude CHEVAL	M. Mathieu CHEDEVILLE
TERRASSON-LAVILLEDIEU	4 délégués titulaires	M. Jean BOUSQUET M. Romain VEYSSET M. Fabien JAUBERT Mme Cordula KRAUTER	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE la désignation des délégués au SIRTOM définie ci-dessus.

Certifié exécutoire
le :
Reçu en Sous-Préfecture
le :

Publié ou Notifié
le :

Fait et délibéré au siège les jours,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à
TERRASSON-LAVILLEDIEU
le 23 avril 2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.